



Conseil communal d'Etagnières

Etagnières, le 14 septembre 2023

Aux membres du  
Conseil communal d'Etagnières

## CONVOCATION

No 10 de la législature 2021 – 2026

Assemblée du Conseil communal

# Salle des Combles

Jeudi 28 septembre 2023

**20h.00 précise**

Mesdames, Messieurs,

Le bureau du Conseil communal vous invite pour la 10<sup>ème</sup> séance de la législature 2021-2026. Celle-ci est publique.

### Ordre du jour

1. **Accueil, appel**
2. **Assermentation d'un Conseiller communal**
3. **Communication(s) du Bureau**
4. **Communication(s) de la Municipalité**
5. **Adoption du PV de l'assemblée du 22 juin 2023**
6. **Adoption du préavis 24/09.2023 - Arrêté d'imposition pour l'année 2024**
7. **Adoption du préavis 25/09.2023 – Demande d'un crédit de CHF 260'000.- pour les travaux de consolidation, conservation et restauration de l'Eglise paritaire Saint-Germain à Assens**
8. **Election d'un nouveau membre à la Commission de recours pour la perception des contributions publiques communales**
9. **Informations de la Municipalité :**
  - a. *Demande d'abattage d'arbres, procédure à suivre*
  - b. *Démarche anticipative quant à l'élimination des haies de lauriers*
10. **Divers et propositions individuelles.**

Nous nous réjouissons de notre prochaine rencontre et vous présentons, à toutes et à tous, nos salutations les meilleures,

Le bureau

Annexes : - PV de la dernière séance du Conseil communal du 22 juin 2023.  
- Préavis, rapports et tous documents en relation avec l'ordre du jour.

Copie pour information à la préfecture du district du Gros-de-Vaud.

**PS. Le secrétaire prie instamment TOUTES LES CONSEILLÈRES ET TOUS LES CONSEILLERS qui désirent lui transmettre un e.mail de TOUJOURS BIEN l'adresser à : [b.cherpitce@outlook.com](mailto:b.cherpitce@outlook.com) uniquement. Ceci afin d'éviter des pertes de temps pouvant causer l'absence de document(s) joint(s) à la convocation comme demandé à l'art.43 du Règlement du Conseil communal.**

**ATTENTION : SUITE AU VERSO**

**INFORMATION** relative à la consultation publique du Plan Directeur régional relatif à la Stratégie Régionale de Gestion des Zones d'Activités du Gros-de-Vaud (SGZA) dont le volet stratégique devra être soumis pour ratification auprès des conseils communaux de notre district. La mise en consultation publique court du 1<sup>er</sup> au 30 septembre 2023. Pour les personnes intéressées, la consultation du document est possible auprès du greffe pendant les heures d'ouverture ou sur le site de l'ARGdV ([www.grosdevaud.ch/sgza](http://www.grosdevaud.ch/sgza)). La Municipalité reviendra sur le sujet lors d'un prochain conseil.